

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

■ Désignation

Le CFA de l'Enseignement Catholique de Bretagne (CFA-ECB) est un organisme de formation professionnelle et est structure support d'Unités de Formation par Apprentissage formant à de nombreux métiers et qualifications de l'Education Nationale, du Ministère de l'Agriculture et des Branches Professionnelles.

Il est sis 9 rue Franz Heller 35000 Rennes. Le CFA -ECB conçoit, élabore et dispense des formations par alternance, des formations interentreprises et intra-entreprises ou en réponse à des appels d'offre d'organisme institutionnels (Conseil Régional, Pôle Emploi...), sur l'ensemble du territoire Breton, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client: toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du CFA -ECB
- Apprenti(e) ou stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations par alternance : Formations s'effectuant sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Formations interentreprises: les formations inscrites au catalogue du CFA -ECB et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- Formations intra-entreprises: les formations conçues sur mesure par le CFA -ECB pour le compte d'un Client ou d'un groupe de clients.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétences chargés de financer la formation des apprenti(e)s, stagiaires, demandeurs d'emploi, jeunes et salariés.

■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le CFA -ECB pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Le contrat d'apprentissage est pris en charge par l'OPCO dont relève l'entreprise selon un forfait défini par la Branche professionnelle et validé par France Compétences. Le CFA établit une convention de formation précisant les conditions et modalités de formation ainsi que les conditions financières. Il appartient au Client de vérifier que sa demande de prise en charge sera bien effective avant le début de la formation.

Dans le cas où ce financement ne couvrirait que partiellement les frais de formation, la différence sera directement facturée à l'entreprise par le CFA ECB. Dans ce cas, Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Le CFA -ECB aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus au CFA -ECB.

Dans le cas où la formation serait assurée par un partenaire, les conditions de règlement des frais annexes (hébergement, restauration...) sont définies par chaque partenaire

■ Dédit et remplacement d'un participant

Cette clause ne s'applique pas aux formations en apprentissage.

■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Toute formation commencée l'objet d'une facturation à l'OPCO et au Client par le CFA -ECB selon les conditions légales de financement des contrats d'apprentissage. Toute interruption de la formation du fait de l'entreprise, notamment dans l'hypothèse où l'entreprise proposerait un autre contrat de travail à l'apprenti(e) pendant la période du contrat d'apprentissage, pourra faire l'objet d'une facturation des frais engagés pour conduire la totalité de la prestation de formation.

Horaires et accueil

Les horaires appliqués aux formations par apprentissage sont ceux de l'établissement d'accueil. Ils peuvent donc varier d'un jour ou d'une semaine à l'autre. En tout état de cause, l'horaire hebdomadaire est fixé à 35h de formation par semaine.

■ Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Les inscriptions sont réputées définitives quand l'enregistrement du contrat a été régulièrement effectué par les services compétents. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Le CFA -ECB se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

■ Devis et attestation de formation

Pour chaque formation, Une convention CFA-entreprise est signée en 4 exemplaires pour définir les conditions d'exécution de la formation. Trois exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés par le Client et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés au CFA -ECB par courrier postal, L'apprenti(e) est inscrit(e) à l'examen de la formation préparée sous réserve d'avoir fourni au CFA-ECB les pièces nécessaires à son inscription.

Il reçoit son diplôme ou son titre par l'organisme certificateur. Dans le cas d'un arrêt de formation, une attestation de formation précisant les compétences validées est remise par le CFA ECB.

■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, Le CFA -ECB est tenu à une obligation de moyens et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses apprenti(e)s. Le CFA -ECB ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses apprenti(e)s en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au CFA -ECB, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, le confinement pour épidémie ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du CFA -ECB.

■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisé par le CFA -ECB ou ses partenaires pour assurer les formations ou remis aux apprenti(e)s constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et l'apprenti(e) s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès du CFA -ECB. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et l'apprenti(e) en vue de l'organisation ou l'animation de formations non dispensées par le CFA-ECB.

■ Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ Confidentialité et communication

Le CFA -ECB, le Client et l'apprenti(e) s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le CFA -ECB au Client. Le CFA -ECB s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les apprenti(e)s. Cependant, le Client accepte d'être cité par Le CFA -ECB comme Client de ses formations. A cet effet, le Client autorise Le CFA -ECB à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Apprenti(e) que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre du CFA -ECB.
- Le CFA ECB a défini pour l'ensemble de son organisation une charte d'application du Règlement Général de Protections des Données (RGPD).

- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'apprenti(e) dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. L'apprenti(e) pourra exercer ce droit en écrivant à : CFA ECB, 9 rue Franz Heller, 35000 Rennes ou par voie électronique à : cfa.ecb.adm@enseignement-catholique.bzh

En particulier, Le CFA -ECB conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis de l'apprenti(e), pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation et à son contrôle par les administrations compétentes.

Enfin, Le CFA -ECB s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations sauf accord express de l'apprenti(e).

■ Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et le CFA -ECB à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Bretagne seront seuls compétents pour régler le litige.